

Étoiles en Spectacle

Concours amateur présenté par



Le club Optimiste de Salaberry-de-Valleyfield



en partenariat avec la Ville de Salaberry-de -Valleyfield

Étoiles en spectacle est un concours amateur qui s'adresse aux jeunes résidents du Suroît âgés entre 5 et 18 ans. Ce concours vise à reconnaître les jeunes talents de la région, tout en leur faisant vivre une expérience unique, valorisante et enrichissante. Les participants seront répartis en **huit catégories** et ce si le nombre de finalistes le permet :

- Interprétations vocales (niveau primaire)
- Interprétations vocales (niveaux secondaire et collégial)
- Interprétations instrumentales (niveau primaire)
- Interprétations instrumentales (niveaux secondaire et collégial)
- Interprétations chorégraphiques danse (niveaux primaire, secondaire et collégial)
- Interprétations chorégraphiques cheerleading (niveaux primaire, secondaire et collégial)
- Interprétations chorégraphiques arts martiaux (niveaux primaire, secondaire et collégial)
- Autres (humoriste, monologue, magicien, etc)

Les jeunes intéressés à s'inscrire au concours amateur **Étoiles en spectacle** doivent compléter le formulaire disponible à l'école ou au Service récréatif et communautaire, 479, rue Hébert, Salaberry-de-Valleyfield, J6S 5Y9 (situé dans l'édifice de l'ancienne Caisse Desjardins St-Eugène) et le retourner en personne ou par la poste à cette même adresse ou par courriel à denis.m.lefebvre@gmail.com

Le formulaire d'inscription est également disponible sur le site web de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield www.ville.valleyfield.qc.ca

Les disciplines permises sont : la danse, le chant, la musique, le cheerleading, les arts martiaux et autres. **À noter que le «lipsing» n'est pas admis à ce concours.** Les participants doivent fournir leur bande instrumentale et leur instrument de musique, à l'exception du piano. Nous accepterons un CD préenregistré, seulement dans le cas du piano, mais le jeune devra obligatoirement se rendre aux auditions pour sa présentation personnelle et rencontrer les juges. **Aucune bande instrumentale avec paroles ne sera acceptée tant à l'audition qu'à la finale.**

Les candidats inscrits seront invités aux auditions qui auront lieu le 30 mars 2019. Selon la qualité des performances, trois jeunes ou groupes de jeunes seront sélectionnés par catégorie pour participer à la grande finale qui se tiendra à la salle Albert-Dumouchel à l'occasion du **34^e Gala Opti-Jeunesse**, le 28 avril 2019. Le comité organisateur se réserve le droit de modifier les catégories et le nombre de finalistes par catégorie advenant un nombre insuffisant de participants. Lors de la finale, tous les finalistes recevront une médaille pour souligner leur participation.

Les gagnants de chacune des catégories se mériteront également une bourse. Le montant des bourses sera déterminé en fonction des sommes recueillies auprès de nos commanditaires.

Une nouveauté cette année : Un candidat des catégories interprétations vocales sera sélectionné afin d'interpréter une chanson, en duo avec Marie-Pierre Leduc, lors de l'enregistrement de la série web Studio Grange, diffusé sur You Tube. Il recevra de plus un chèque cadeau de chez Gaudet Musique.

Ce concours s'inscrit dans un cadre d'apprentissage, de valorisation et d'estime de soi. Il vise aussi à encourager les jeunes à la persévérance scolaire.

Dates importantes du concours

- ✓ Début de la période d'inscription : ***le vendredi 1^{er} mars 2019 ;***
- ✓ Fin de la période d'inscription : ***le vendredi 22 mars 2019 à 12h00;***
- ✓ Auditions préliminaires au Service récréatif et communautaire: ***le samedi 30 mars 2019;***
- ✓ Finale à la Salle Albert-Dumouchel lors du 34^e Gala Opti-Jeunesse : ***le dimanche 28 avril 2019.***

Conditions du concours

- ✓ S'inscrire entre le 1^{er} mars et le 22 mars 2019. Remplir la fiche d'inscription et la retourner en personne ou par la poste au Service récréatif et communautaire, 479, rue Hébert, Salaberry-de-Valleyfield, J6S 5Y9 (situé dans l'édifice de l'ancienne Caisse Desjardins St-Eugène) ou par courriel à denis.m.lefebvre@gmail.com . Le formulaire est disponible à l'école ou sur le site web www.ville.valleyfield.qc.ca ;
- ✓ Rencontrer chacun des critères d'admissibilité du concours;
- ✓ Être disponible pour les auditions du 30 mars 2019 ;
- ✓ Être présent à la finale du 28 avril 2019;
- ✓ Fournir sa bande sonore instrumentale. Pour tous les chanteurs, **seule** la version instrumentale (**sans parole**) de leur chanson **sera acceptée** lors de l'audition et de la finale;
- ✓ Obtenir l'autorisation écrite d'un des deux parents.

Critères d'admissibilité

- ✓ Chanteur, musicien, danseur, cheerleading, arts martiaux ou autres ;
- ✓ Prestation d'une durée maximale de quatre minutes ;
- ✓ Être âgé entre 5 ans et 18 ans au 28 avril 2019;
- ✓ Soumettre sa candidature au plus tard ***vendredi le 22 mars 2019 à 12h00.***

***Pour Information: Danielle Larocque au 450-377-1227 ou Lorraine Poirier 450-377-7602
ou par courriel à : denis.m.lefebvre@gmail.com***

* Nous communiquerons avec les participants afin de déterminer l'horaire des auditions.